

## Compte rendu de la séance du 20 décembre 2018

Convocations : 17/12/2018

Affichage : 20/12/2018

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN,

Excusé : Fabrice ELOY, Pierre-Jean BOUTELLIER,

Procuration : Pierre-Jean BOUTELLIER à Jean-François CORNIQUET

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la réunion du 4 octobre 2018 a été approuvé à l'unanimité

### Choix du délégataire du service d'eau potable

La DSP d'eau potable prenant fin le 31 décembre 2018, le recrutement d'un délégataire pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2023 a fait l'objet d'une procédure officielle de recrutement au terme de laquelle le Conseil Municipal a retenu l'offre de la Société Veolia aux conditions suivantes :

Part variable : 0.6750 € HT/m<sup>3</sup> et part fixe 35€ HT/an. La collectivité percevra en plus 0.28 € HT/m<sup>3</sup> et 3 € HT /an.

### Règlement des factures d'investissement avant le vote du budget

Pour l'année 2019 le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder au règlement des factures d'investissement avant le vote du budget, dans les limites autorisées par la loi.

### Travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement se poursuivent conformément au planning établi. Les tranches 1 et 2 sont pratiquement achevées ainsi que la tranche ferme. L'entreprise débutera la tranche 3 au retour des congés de fin d'année (reprise le 8 janvier) La tranche 4 pourra être envisagée dès que la police de l'eau aura fait connaître ses conclusions sur le dossier que le syndicat a déposé.

Les installations relatives au pluvial ont été réalisés et fonctionnent de manière satisfaisante.

### Travaux 2019

Sont envisagés l'aménagement des abords de la rue du Château (Côté Nord) et la rénovation de la salle des fêtes (les extérieurs)

### Informations diverses

- Un permis d'aménager a été déposé par la société IMWO France concernant le projet de lotissement rue de la Coulée verte.
- Les tilleuls à l'entrée de la rue de la gare sont malades et pourraient devenir dangereux. Ils seront abattus ainsi que les quelques prunus de la rue de l'Eglise. Leur remplacement est à prévoir.

La séance a été levée à 21h30